

LES CIMETIÈRES JUIFS DE CAVAILLON

Conférence du 17 janvier 2015 Par Robert Sadaïllan

Compte-rendu publié dans le numéro 24, d'avril 2015, du bulletin de l'Association Kabellion. Reproduit avec l'autorisation de l'auteur, vice-président de Kabellion

La présence juive à Cavaillon remonte sans doute à l'Antiquité¹, cependant elle n'est formellement attestée qu'à partir du XIII^{ème} siècle ; continue depuis cette date, elle ne s'interrompra qu'au début du siècle passé. Il s'agira toujours d'une petite communauté (9 chefs de famille en 1276, 150 personnes environ en 1791, guère plus d'une famille en 1900) mais qui laissera une forte empreinte dans l'histoire de la cité.

Cavaillon conserve de nombreuses traces de son passé juif : en premier lieu la synagogue, qui est une des plus remarquables d'Europe, les maisons de la Carrière, le bain rituel, sans parler des riches collections d'objets hébraïques du Musée.

Paradoxalement le cimetière, ou plutôt les cimetières juifs paraissent oubliés. Nous allons tenter de les redécouvrir.

I – LE CIMETIÈRE MÉDIÉVAL DE LA PORTE DU CLAUX

Un premier cimetière est mentionné en 1414. Divers textes postérieurs le décrivent *extra muros* au quartier de la porte du Claux, cette localisation répond aux prescriptions juives qui exigent une séparation stricte entre le monde des vivants et celui des morts.

On peut le situer sur l'actuelle place du Clos, approximativement au levant de l'arc romain.

Au XVI^{ème} siècle de nouvelles sanctions s'abattent sur la communauté : non seulement les inscriptions funéraires sont désormais interdites, mais les pierres tombales elles-mêmes doivent aussi disparaître. Une chapelle et un couvent sont même construits sur le site !

À la fin du XVII^{ème} siècle le petit cimetière de la Porte du Claux ne peut plus accueillir de sépultures. Les Juifs sollicitent les autorités pour acquérir un nouveau terrain² afin de respecter la règle qui leur prescrit que tout défunt a droit à un sépulcre neuf et individuel.

II – CIMETIÈRE DU CAGNARD

En 1682, la communauté achète un verger d'oliviers au pied des rochers du Cagnard³. Ce cimetière sera agrandi par deux fois, en 1743 et 1779. Il est entouré de murailles mais ne comporte aucun monument.

Au XIX^{ème} siècle avec le départ continu des Juifs cavaillonnais, seule la partie récente du cimetière est encore utilisée (actuel parking au midi de l'Office du Tourisme), des stèles avec des inscriptions signalent désormais les sépultures.

La dernière inhumation aura lieu en 1925⁴.

¹ Lampe à huile trouvée à Orgon en 1966 par Francis Hoffmann (bulletin n° 6).

² En dehors de la carrière, les juifs ne pouvaient posséder aucun immeuble excepté leur cimetière.

³ Aujourd'hui, la cour du café du Cagnard.

⁴ Inhumation d'Achille Astruc (1846-1925) dernier représentant de la communauté juive de Cavaillon.

III – DISPARITION DU CIMETIÈRE DU CAGNARD

Vers 1840 et en 1901, disparaissent les deux premières parcelles du cimetière, la dernière sera désaffectée en 1950 afin d'agrandir la place du marché aux primeurs. Rapidement le sol est aplani et seules quatre inscriptions échappent à la destruction grâce à l'intervention d'André Dumoulin⁵.

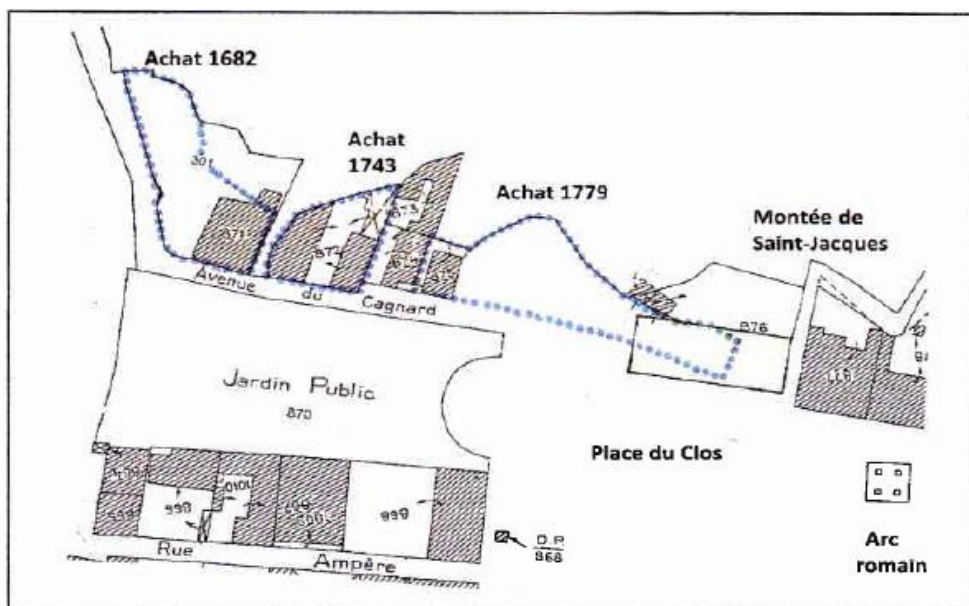
Apposée sur la falaise, une grande plaque de marbre rappelle encore l'histoire du lieu.

Le cadre est beau et assurément mérite mieux qu'un stationnement de véhicules. Dans la perspectives du classement des sites juifs comtadins au Patrimoine de l'UNESCO, ne serait-il pas opportun de transformer le parking du Cagnard en un jardin de mémoire ?

Robert SADAILLAN



Stèle de Rachel Cavaillon.
Cliché R. Sadaillan



Essai de localisation du cimetière médiéval sur le cadastre actuel et emprise du cimetière du Cagnard. Document R. Sadaillan

⁵ André Dumoulin (1913-1981) conservateur des